



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. R221-7 et L2221 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE-CHARDES-VALLET se réunira à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal :

Le lundi 23 juin 2025 à 19 heures 00

Fait à MONTENDRE, le 19 juin 2025,

Le Maire,

Patrick GIRAudeau



ORDRE DU JOUR :

Désignation du Secrétaire de Séance

Adoption du procès-verbal de la précédente réunion

FINANCES

1. Admissions en non valeurs – créances irrécouvrables
2. Admissions en non valeurs – créances éteintes
3. Décision modificative n°1 : ouverture de crédits opération d'ordre à l'intérieur d'une section
4. Décision modificative n°2 : virement de crédits
5. Décision modificative n°3 : ouverture de crédits supplémentaires

VIE ASSOCIATIVE

6. Subventions exceptionnelles

RESSOURCES HUMAINES

7. Modification de postes pour avancements de grade
8. Consultation mutualisée dans le domaine de la santé avec le CDG17

URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES

9. Convention à intervenir pour la mise à disposition de terrains
10. Vente de terrains route de Montlieu (Landes de Linières)
11. Vente de terrains route de Montlieu (Le Gats de la Vache)
12. Cession de l'emprise du collège au Département de la Charente Maritime
13. Dénomination de voies communales

PATRIMOINE COMMUNAL

14. Baux à intervenir pour la location de bureaux place de la Paix
15. Garantie d'emprunt pour la maison relais – SEMIS 17
16. Signature d'une convention tripartite pour la gestion du loisir pêche au lac Baron-Desqueyroux

ANIMAUX ERRANTS

17. Convention avec 30 Millions d'amis

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

18. Renouvellement de l'OPAH RU

AFFAIRES DIVERSES